

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 novembre 2022

---

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS  
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 617

présenté par  
M. Meizonnet

-----

**TITRE**

Au titre, substituer aux mots :

« abolir la corrida : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité »,

les mots :

« imposer la fin de la culture taurine ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce projet marque la fin de l'exception qui permettrait à quelques villes précises de poursuivre l'organisation de corrida. En changeant le titre, cet amendement permet de mieux préciser les intentions de cette proposition de loi.